

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 5 mai 1846,

Direction  
Des  
Beaux arts  
no Bureau

Monsieur le Directeur J'ai l'honneur  
de vous adresser ci joint, deux  
exemplaires des Réglemens pour les concours  
aux grands prix de l'Académie Royale  
des Beaux arts et pour les Pensionnaires  
de l'Académie de France à Rome.

Jevous invite, Monsieur le Directeur,  
à vous conformer aux dispositions de  
ces réglemens.

Agreez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération  
très distinguée.

Le Ministre  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur  
Dulaure

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome.